



Enquête sur le transport de marchandises : questions fréquentes

Questions concernant le questionnaire en ligne

[Quelles cases faut-il remplir ?](#)

[Comment procéder si le véhicule n'est pas utilisé certains jours ?](#)

[Qu'est-ce qui est à respecter lors des trajets sur plusieurs jours ?](#)

[Qu'est-ce qui est à respecter lors des transports internationaux ?](#)

[Puis-je sauvegarder les réponses déjà données et continuer plus tard de remplir le questionnaire ?](#)

[Comment puis-je vérifier que les données que j'ai inscrites sont exactes ?](#)

[Que dois-je faire une fois que j'ai rempli le questionnaire ?](#)

[A quoi servent les boutons « Etablir document PDF \(résumé\) » et « Imprimer » ?](#)

[Je ne peux pas accéder à la page « Terminer ».](#)

[Le questionnaire papier comprend des rubriques spéciales pour les courses navettes, les distributions locales et les collectes locales. Où figurent-elles sur le questionnaire en ligne ?](#)

[Je ne peux pas indiquer le nombre de courses.](#)

[La fonction de recherche à l'aide du numéro postal d'acheminement / de la localité ne fonctionne pas pour l'étranger.](#)

[A quoi sert la fonction « Importer » ?](#)

[Je n'ai pas trouvé de réponse à ma question. Que faut-il faire ?](#)

Questions générales

[A quoi sert cette enquête ?](#)

[Pourquoi les données sont-elles relevées directement auprès des détenteurs et des détentrices de véhicules ?](#)

[La participation à cette enquête est-elle obligatoire ?](#)

[Comment cela se fait-il que ce soit de nouveau un de mes véhicules qui ait été sélectionné pour cette enquête ?](#)

[Nous ne faisons pas à proprement parler de transport de marchandises. Nos données ne présentent donc pas d'intérêt pour la statistique !](#)

[Que faites-vous des questionnaires après l'enquête ?](#)

[Est-ce que je peux facturer à l'OFS les frais supplémentaires que cette enquête m'occasionne ?](#)

Questions concernant le questionnaire en ligne

Quelles cases faut-il remplir ?

Le questionnaire se réfère à un véhicule donné pour la semaine indiquée. La page « Données de référence » est réservée aux informations générales et les pages « Lundi » - « Dimanche » à l'indication des transports et des trajets à vide. Après avoir fini de remplir le questionnaire, il doit être envoyé depuis la page « Terminer » pour qu'il soit considéré comme terminé. Les instructions ETM décrivent la marche à suivre (voir aussi [Documents de l'enquête ETM](#)). La version électronique du questionnaire contient des aides sous forme d'explications et de listes à choix multiple.

Comment procéder si le véhicule n'est pas utilisé certains jours ?

Cochez la case « Pas de transport ce jour » les jours où le véhicule n'a pas circulé et indiquez le NPA du lieu de stationnement et le kilométrage le matin et le soir (il devrait être identique) de chacun de ces jours.

Qu'est-ce qui est à respecter lors des trajets sur plusieurs jours ?

Si le transport dure deux jours ou plus, inscrivez le transport le jour du départ et indiquez le jour d'arrivée dans la case pour les remarques en bas de la page. Pour les jours du trajet où le véhicule est en route sans charger ou décharger des marchandises, cochez la case « Pas de transport ce jour » et indiquez le NPA du lieu de stationnement et le kilométrage le matin et le soir.

Veillez également déclarer les transports qui débutent avant la semaine d'enquête et se terminent durant la semaine d'enquête ou qui débutent durant la semaine d'enquête et se terminent après la semaine d'enquête. Si le transport commence avant la semaine d'enquête, vous pouvez l'inscrire sur lundi et mettre une remarque correspondante.

Qu'est-ce qui est à respecter lors des transports internationaux ?

Pour les transports avec des lieux de chargement ou déchargement à l'étranger, veuillez inscrire le code postal ou le nom de la localité (la fonction de recherche NPA-Localité ne fonctionne que pour la Suisse) et mettez en plus le sigle du pays correspondant. Si vous traversez un pays sans charger ou décharger de la marchandise dans ce pays, inscrivez le sigle du pays correspondant sous « Transit » dans la partie supérieure du formulaire.

Puis-je sauvegarder les réponses déjà données et continuer plus tard de remplir le questionnaire ?

Oui, vous pouvez sauvegarder le questionnaire à tout moment et l'ouvrir à nouveau plus tard. Veillez toutefois à ne pas fermer le navigateur avant de sauvegarder le questionnaire, si vous ne voulez pas perdre de données. Une fois le questionnaire envoyé, vous ne pouvez plus le modifier.

Comment puis-je vérifier que les données que j'ai inscrites sont exactes ?

Si vous cliquez sur le bouton « Vérifier », le système vérifie si la page est complètement remplie et si elle ne contient pas d'erreurs. Les éventuels messages d'erreur s'affichent. Les règles ne sont toutefois pas exhaustives. Nous vérifierons vos données dès que vous aurez clos et envoyé le questionnaire. Si quelque chose n'est pas clair, nous prendrons contact avec vous.

Que dois-je faire une fois que j'ai rempli le questionnaire ?

Quand vous avez fini de remplir le questionnaire, vérifiez les informations que vous avez inscrites en cliquant sur le bouton « Vérifier » en haut à droite. Si vos données sont exactes et complètes, vous pouvez nous envoyer le formulaire en allant sous « Terminer » et en cliquant sur le bouton « Envoyer la réponse ». Une fois la réponse envoyée, vous ne pourrez plus apporter de modifications.

A quoi servent les boutons « Etablir document PDF (résumé) » et « Imprimer » ?

Ces boutons servent à établir une copie en format PDF du questionnaire rempli, puis à la sauvegarder ou à l'imprimer. Ceci n'est utile que pour vos dossiers. Vous n'avez pas besoin de nous adresser une version papier du questionnaire une fois que vous nous l'aurez envoyé via Internet.

Je ne peux pas accéder à la page « Terminer ».

La page « Terminer » n'est pas accessible quand il y a encore des erreurs dans le questionnaire. Veillez cliquer sur le bouton « Vérifier » et corriger les erreurs affichées. Cochez la case « Pas de transport ce jour » les jours où le véhicule n'a pas circulé et indiquez le NPA du lieu de stationnement et le kilométrage le matin et le soir.

Le questionnaire papier comprend des rubriques spéciales pour les courses navettes, les distributions locales et les collectes locales. Où figurent-elles sur le questionnaire en ligne ?

Vous pouvez sélectionner le type de transport sous la rubrique « Transports et trajets à vide » (liste déroulante à côté du numéro de la ligne).

Je ne peux pas indiquer le nombre de courses.

La colonne « nombre de courses » ne doit être remplie que s'il s'agit de courses navettes (p. ex. plusieurs allers-retours entre une carrière et un chantier).

La fonction de recherche à l'aide du numéro postal d'acheminement / de la localité ne fonctionne pas pour l'étranger.

C'est exact. Cette fonction ne peut être utilisée que pour les localités suisses. Pour les localités à l'étranger, vous pouvez indiquer soit le code postal, soit le nom du lieu.

A quoi sert la fonction « Importer » ?

Cette fonction permet de télécharger des données numériques dans le questionnaire en ligne. Vous pouvez ainsi télécharger sur le questionnaire électronique des informations qui sont déjà stockées sur votre système informatique. Il ne vous restera alors plus qu'à ajouter les informations manquantes.

Avant de pouvoir utiliser cette fonction d'importation, vous devez programmer - ou faire programmer par votre fournisseur de logiciel - dans votre système informatique (p. ex. logiciel de logistique) une fonction d'exportation qui sauvegarde les données nécessaires dans un format défini (xml).

Certaines conditions doivent être remplies pour qu'il vaille la peine de faire un tel investissement. Il faut, p. ex., qu'une grande partie des renseignements demandés (groupe de marchandises, poids de la marchandise, type de fret, marchandise dangereuse, lieu de chargement/déchargement, etc.) par véhicule soient stockés dans votre système informatique. En général, cette méthode est plus adaptée aux grandes entreprises de transport, qui ont un parc de véhicules plus important et qui sont par conséquent plus fréquemment enquêtées que les petites entreprises qui ont moins de véhicules.

Si cette possibilité vous intéresse, prenez contact avec nous afin de discuter les possibilités :
e-mail: gte@bfs.admin.ch
téléphone: 0800 00 18 10

Je n'ai pas trouvé de réponse à ma question. Que faut-il que je fasse ?

Vous pouvez nous téléphoner au **numéro gratuit 0800 00 18 10** du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et nous poser votre question.
Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à l'adresse : gte@bfs.admin.ch.

Questions générales

A quoi sert cette enquête ?

Il est important de disposer de données fiables sur le transport de marchandises pour en comprendre l'évolution, pour pouvoir le gérer et le contrôler, pour mesurer la compétitivité économique de la branche suisse des transports ou pour étudier et améliorer les conditions-cadres dans le secteur de la logistique. Les statistiques sur le transport de marchandises présentent aussi un intérêt pour la branche des transports. Les autres Etats européens réalisant aussi des enquêtes sur le transport de marchandises, la branche suisse des transports peut comparer sa situation avec celle des pays étrangers.

Pourquoi les données sont-elles relevées directement auprès des détenteurs et des détentrices de véhicules ?

Quand c'est possible, l'Office fédéral de la statistique utilise les données administratives existantes

afin de réduire la charge des personnes interrogées. Pour l'enquête sur le transport de marchandises, il a p. ex. recours au registre des véhicules à moteur pour obtenir les données sur les véhicules. Mais seuls les détenteurs et détentrices ou conducteurs et conductrices de véhicule sont en mesure de fournir les informations requises sur les biens transportés.

La participation à cette enquête est-elle obligatoire ?

Oui, la participation à cette enquête est obligatoire en vertu de l'[ordonnance sur les relevés statistiques](#) (chiffre 48 de l'annexe : enquête sur les transports routiers de marchandises).

Comment cela se fait-il que ce soit de nouveau un de mes véhicules qui ait été sélectionné pour cette enquête ?

Les véhicules sont choisis de manière aléatoire dans le registre des véhicules à moteur selon la technique de l'échantillonnage. Il est possible que les entreprises qui ont plusieurs véhicules reçoivent notre questionnaire plusieurs fois dans l'année. Mais un véhicule donné fait l'objet de l'enquête au maximum une fois en cinq ans.

Nous ne faisons pas à proprement parler de transport de marchandises. Nos données ne présentent donc pas d'intérêt pour la statistique !

Mais si ! Cette enquête porte sur les transports de tous les véhicules lourds, y c. les transports qui ne sont pas de nature commerciale (déchets, matériel pour des travaux, etc.) et les trajets à vide. Il est important que toutes les personnes interrogées remplissent le questionnaire si l'on veut obtenir une image fiable des prestations de transport des poids lourds en Suisse.

Que faites-vous des questionnaires après l'enquête ?

Ils sont détruits. Les résultats seront publiés sous une forme agrégée et anonymisée, de sorte qu'aucune information ne pourra être déduite sur les véhicules ou les entreprises interrogées.

Est-ce que je peux facturer à l'OFS les frais supplémentaires que cette enquête m'occasionne ?

Non, les personnes interrogées doivent fournir les renseignements gratuitement en vertu de la [loi sur la statistique fédérale](#) (art. 6). De son côté, l'Office fédéral de la statistique met une foule d'informations statistiques gratuitement à disposition de la population sur le [Portail Statistique suisse](#).